



Nîmes, le 13 février 2015

3èmes Rencontres fiscales du tribunal administratif de Nîmes.

Le tribunal administratif de Nîmes a organisé, ce vendredi 13 février 2015, ses troisièmes « Rencontres fiscales ».

Un impressionnant plateau réunissait magistrats, directeurs départementaux des finances publiques, chefs de services de l'administration fiscale, directeurs des finances et de la fiscalité de Nîmes, de Nîmes Métropole et de la communauté d'agglomération du grand Avignon, avocats, experts-comptables et universitaires. Tous ont partagé leur expérience et échangé sur le thème « *Bases d'imposition des taxes locales : Entre soins palliatifs et cure de jouvence, quelle sécurité juridique pour le contribuable ?* ».

Après l'exposé par le Président du tribunal de l'activité contentieuse de la juridiction pour les affaires fiscales et d'un panorama synthétique de sa jurisprudence, les participants ont pu exposer leur vision d'un sujet on ne peut plus d'actualité, à la veille de la mise en œuvre d'un projet de révision des valeurs locatives très attendu par les entreprises et les collectivités locales.

Les méthodes d'évaluation des locaux professionnels, le cas particulier de l'évaluation des locaux industriels et la réforme du mode de fixation des bases actuelles des impôts locaux ont fait l'objet de regards croisés très fructueux et qui ne resteront pas sans lendemain.

Assurer aux collectivités locales un financement stable et pérenne, favoriser la compétitivité des entreprises et anticiper les effets redistributifs d'une réforme fiscale, dans un contexte de « fièvre contentieuse » qui se traduit par la sollicitation croissante de la juridiction administrative constituent en effet autant de défis que ce colloque s'est efforcé d'expliquer et d'aborder de manière transversale et transparente.

A l'issue de cette studieuse après-midi, les différents participants, dont certains avaient fait le déplacement depuis Toulouse, Marseille, Mende ou Avignon, avaient le sentiment d'avoir participé au développement de la relation de confiance que les services fiscaux souhaitent entretenir avec les entreprises. Ils se sont promis de renouveler l'expérience l'année prochaine.